

machault

No.10

infos.

Le magazine de votre commune



© kiwicom

***Dossier : Retour sur les actions
de la municipalité pendant la pandémie - p. 10***

ÉDITORIAL p. 03
ACTUALITÉS à la UNE p. 04
Les ACTIONS COMMUNALES p. 09
MACHAULT *pratique* p. 16

Vie ASSOCIATIVE p. 18
COMMERCES *et* ENTREPRISES p. 19
INFORMATIONS *générales* p. 24

Editeur : Mairie de Machault - 24 rue des Trois Maillets - 77133 Machault - Tél. : 01 64 23 85 76

Rédacteur en chef : Christian Poteau - Rédaction : Marie-Aude Morazin - Création : Lucille Rauscher - Impression sur papier PEFC : DupliConcept - 400 ex.



Novembre 2019 : Visite du chantier de la ferme organisée par la municipalité



Avril 2020 : La nature reprend ses droits



Mai 2020 : Déviation de la D227 pour la construction de la STEP PAMAVAL



Avril 2020 : Ouverture imminente de la boulangerie-pâtisserie en plein confinement

ÉDITORIAL



Chères Machauliennes, chers Machauliens,

Vous m'avez accordé votre confiance dès le premier tour des élections municipales, le 15 mars 2020 ainsi qu'à ma nouvelle équipe et je vous en remercie vivement.

La situation inédite, due à la pandémie de Covid-19, et que nous vivons depuis plusieurs mois, a fragilisé certains d'entre vous. Je tiens ici à rendre hommage à tous ceux qui ont été touchés directement ou indirectement par le virus.

La crise sanitaire nous a invités à plus de précaution, à de la vigilance et à une solidarité accrue. Nous avons dû nous adapter, nous mobiliser, élus et administrés, main dans la main.

Je remercie les agents et les élus qui, pendant l'épisode du premier confinement, ont fait le lien avec les personnes âgées et vulnérables. Leur soutien indéfectible auprès de la population la plus fragile a été primordiale pour la santé de tous. La distribution de masques et de communications diverses ont permis de garder un lien avec ces Machauliens.

Je remercie également les cinq bénévoles machauliennes qui se sont investies rapidement et énergiquement dans la couture de masques, afin de venir en aide à la société Espace Broderie Marquage de Pamfou pour que la commande soit honorée dans les temps, au moment du déconfinement. Le dossier de ce magazine revient sur cet épisode.

Je ne pourrai pas vous présenter mes voeux en 2021. Le conseil municipal a fait le choix d'annuler toutes les réunions publiques et manifestations jusqu'à la fin janvier 2021. Dès que la situation le permettra, je ferai le nécessaire pour que la population machaulienne se retrouve autour d'un moment convivial. Il faut être patient, rester vigilant et espérer de meilleurs lendemains.

Le dynamisme de la commune c'est aussi ses commerçants. La boulangerie-pâtisserie «Le Cristy» ouverte début avril a été un réconfort moral pour la population. La qualité des produits et l'accueil sympathique contribuent au succès toujours grandissant du lieu. Une présentation en est faite page 20. L'épicerie d'alimentation générale ouvrira ses portes très prochainement. Vous y retrouvez également des produits en circuit court dont le miel de l'Or de la Vallée, marque déposée par Julien Vicaire, habitant de la commune et le portrait de ce Machault Infos n°10.

L'année 2020 a été douloureuse pour le monde associatif, véritable ciment social de notre commune. Je les remercie pour leurs efforts, leur patience et espère de tout coeur un retour normal des choses.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Votre Maire,

Christian Poteau

ACTUALITÉS À LA UNE

Vos NOUVEAUX ÉLUS



C'est à l'occasion du premier conseil municipal, en date du 15 mai 2020, qu'ont été élus le Maire et les adjoints de la commune. L'élection s'est déroulée à huis clos, compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de Covid-19. Le détail des commissions est disponible sur le site internet de la commune.

Maire Christian Poteau

1^{er} Adjoint Matéo Roméro de Avila, en charge de l'administration générale et des finances, de l'Urbanisme et des Travaux, des Relations extérieures et des compétences déléguées au Maire en cas d'empêchement de celui-ci

2^e Adjoint Sophie Testa-Martin, en charge de la Petite enfance, des Affaires scolaires et des Affaires sociales

3^e Adjoint Marie-Christine Noret, en charge du Cadre de vie & Environnement, des Festivités et de la gestion des locaux communaux associés aux événements

4^e Adjoint Erwan Feuilletin, en charge des Commerces et de l'Information

Conseiller Délégué Bernard Gogot, en charge des Festivités et de la Gestion des locaux associés aux événements

Conseillers

| | |
|-------------------|-----------------------|
| Isabelle Picque | Marc Do Nascimento |
| Catherine Mercier | Jean-Luc Sauvestre |
| Thierry Martin | Philippe Rol Milaguet |
| Marie-Ange Imbert | Olivier Ferrand |
| Aline Morisseau | |

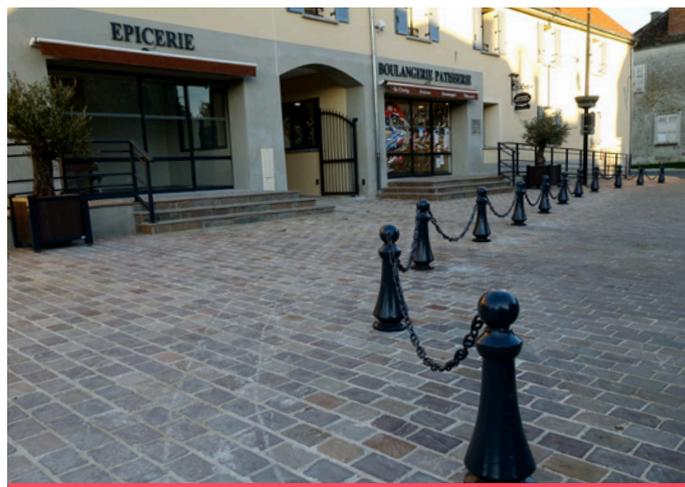
L'épicerie OUVRE en DÉCEMBRE

Un magasin d'alimentation générale ouvrira ses portes très prochainement, en face de l'église. Un flyer d'information sur la date sera distribué dans votre boîte aux lettres.

«Le mobilier d'aménagement du lieu arrive le 10 décembre et les marchandises Carrefour dans la foulée», assure M. Diop, ancien gérant de Carrefour, qui aujourd'hui ouvre des points de vente de proximité en Seine-et-Marne. Avec 3 000 références du grand groupe de distribution disponibles à la vente et un point chaud avec pâtisserie, le franchisé accueillera également des produits en circuit court, grâce à des partenariats locaux. Un îlot sera mis à disposition pour ces derniers avec possibilité d'animations.

«Ce lieu, dont la gérance a été confiée à Jocelyne Diop est au coeur d'un projet communal qui vise à créer du lien social, de la cohésion. Nous sommes à la recherche de deux salariés aux qualités professionnelles d'autonomie, de capacité d'adaptation et de rigueur, pour la réception, la mise en rayon, l'encaissement et toutes les tâches de la vie de la boutique». Un livre d'or, type boîte à idées permettra également aux clients d'exprimer leurs attentes.

ADRESSE : 39C rue des Trois Maillets.



Une fleuriste S'INSTALLE AU printemps



Patricia Corsi, gérante de la boutique «Aux Fleurs Mystérieuses» à la Grande Paroisse depuis 9 ans, s'installera à Machault, dans l'ancienne maison des associations près de la Mairie, à la mi-mars. Patricia Corsi est bien connue du Club des Aînés puisqu'elle y a déjà réalisé des ateliers de composition florale. Cette fleuriste propose d'ailleurs régulièrement des ateliers en Seine-et-Marne auprès d'associations et de maisons de retraite. Elle travaille

en priorité avec de petits producteurs et horticulteurs français présents sur le marché de Rungis. Elle est par ailleurs fleuriste partenaire du réseau Florajet. D'ici le mois de mars, elle livrera gratuitement sur Machault afin de mieux se faire connaître. La fleuriste sera aussi relayeuse Point Relais® Mondial Relay.

HORAIRE D'OUVERTURE

Du mardi au samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h ;
le dimanche de 9 h à 13 h.

TÉL. : 06 03 71 54 50 - **PAGE FACEBOOK :** Aux Fleurs Mystérieuses

LES bibliothèques VOISINES

La bibliothèque de Machault est redirigée vers les bibliothèques voisines du Réseau Lecture Publique de la CCBRC :

* **La bibliothèque de Féricy**, située salle de la Source, est ouverte depuis le 28 novembre 2020. Intégrée au Réseau Lecture Publique de la CCBRC et partenaire de la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne, cette bibliothèque offre de nombreuses opportunités culturelles. Les inscriptions et les prêts sont gratuits.

HORAIRES D'OUVERTURE

Pour l'instant en «click & collect». Dès que possible : Mercredi 11h-12h et 15h-17h ; Jeudi 9h30-11h30 ; Samedi 15h-17h.

RENSEIGNEMENT ET CONTACT

ADRESSE : Salle de la Source, 1 rue de l'église

SITE : mabib.fr/bibfericy/ - **COURRIEL** : bibli.fericy@laposte.net

TÉL. : 01 64 24 40 58 pendant les heures d'ouverture.



* **La médiathèque du Château des Dames au Châtelet-en-Brie** propose des prêts de livres, BD, DVD, CD, jeux mais aussi de nombreux ateliers pour tous les âges, des expositions, des conférences, etc.

Tarifs : Famille (adultes et enfants jusqu'à 11 ans) : 30 €,

Adulte : 20 € ; Enfant, étudiant, minimas sociaux : 10 €.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

SITE : www.mediathèque-le-chatelet-en-brie.net

PAGE FACEBOOK : Espace culturel du château

TÉL. : 01 64 38 33 52.



Le SITE INTERNET va évoluer

Le site internet officiel de la commune, créé il y a deux ans, va évoluer au premier trimestre 2021. Le Département, concepteur du site Web, va déployer une nouvelle interface Responsive. Cette technique ajuste automatiquement l'affichage d'une page web à la taille d'écran du terminal utilisé. Elle répond à un besoin des utilisateurs, toujours plus nombreux à se connecter sur le web depuis un appareil mobile.

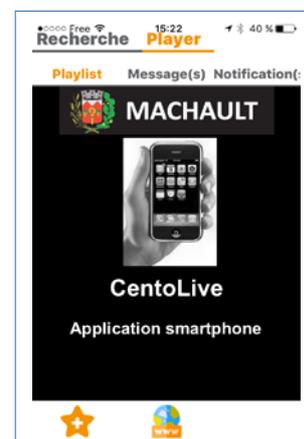
NOTA BENE :

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en remplissant un formulaire dans l'onglet «Mairie».

Site internet : www.mairie-machault77.fr

Restez CONNECTÉS avec CENTOLIVE

L'application smartphone CentoLive vous permet de suivre, en temps réel, le contenu des panneaux électroniques lumineux d'informations municipales, situés face à la Mairie. À télécharger gratuitement pour une information locale officielle !



La FIBRE OPTIQUE est dans les MAISONS

Depuis quelques semaines, les Machauliens peuvent faire leur demande de raccordement auprès de l'un des neuf opérateurs de leur choix : Comcable, Orange, Videofutur, Coriolis, K-net, Ozone, SFR, Bouygues Telecom ou encore Nordnet.

ACTUALITÉS À LA UNE

La VIDÉOPROTECTION en place DEPUIS SIX MOIS

Le dispositif de vidéoprotection est opérationnel sur la commune depuis juin 2020. Celui-ci permet de renforcer les moyens de prévention et de sécurité sur l'espace public communal. L'objectif est double : dissuader les personnes mal intentionnées de passer à l'acte et aider dans les enquêtes si nécessaire.



Avec 27 caméras sur 15 sites, le déploiement de la vidéoprotection a été effectué au niveau des entrées et sorties de village, aux abords des bâtiments municipaux, de l'école, des commerces, etc. Les parties privatives sont floutées, seul l'espace public est visible sur les images. Certaines caméras, aux entrées et sorties de village, sont équipées d'un système de visualisation de plaques d'immatriculation visibles de jour comme de nuit, même sans éclairage public et par tous les temps.

En cas de délit grave, le travail des gendarmes sera facilité par l'exploitation des images enregistrées, celles-ci étant conservées trente jours. Les images ne sont pas visualisées en direct mais l'extraction se fait a posteriori, sur réquisition de la police ou de la justice. La commune n'ayant pas de police municipale, seuls, le Maire et le premier adjoint, accrédités par la Préfecture sont habilités à consulter les images.

Le déploiement du dispositif a été étudié avec la gendarmerie et notamment le référent sûreté du groupement de gendarmerie départementale, Julian Philips, avec avis favorable donné par la préfecture. «Le cadre légal concernant la vidéoprotection est très strict et garantit les libertés individuelles. Ces dispositifs doivent obtenir un arrêté préfectoral, après avis d'une commission départementale. Parallèlement, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) vérifie la bonne conformité du dispositif», explique celui-ci.

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la subvention octroyée par l'État s'élève à 80 % du montant de l'opération, soit 118 300 € HT. La part communale s'élève à 23 660 € HT.

Aux entrées de la commune, un panneau jaune fluo de taille modeste, comportant un pictogramme représentant une caméra, informe de façon réglementaire de la présence de ce dispositif.



Communauté de communes

ÉLECTIONS

Le mercredi 15 juillet, les élus communautaires ont réélu Christian Poteau Président de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC).

14 vice-présidents ont aussi été élus ce même jour. Son deuxième mandat sera placé sous le signe de la co-construction et du partenariat. De nombreux défis liés à l'économie et au tourisme attendent notamment les élus de l'intercommunalité ces prochaines années.

Les Vice-présidents :

Jean-Marc Chanussot, Daisy Luczak, Louis Marie Saout, Patricia Torcol, Béatrice Mothré, Patrice Motté, Pierre-François Prioux, Marième Tamata-Varin, François Venanzuola, Daniel Poirier, Gilles Groslevin, Hubert Cazeaux, Nicolas Guillen, Mathias Vigier.



PAMAVAL : la construction de la station d'épuration est en bonne voie

Les travaux de la future station d'épuration PaMaVal, commune aux villages de Pamfou, Machault et Valence-en-Brie ont commencé au printemps 2020, avec des enjeux environnementaux, techniques et financiers importants.



Dans le cadre de sa compétence Assainissement, la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux a choisi de bâtir une STEP commune aux trois villages, à proximité de l'Espace naturel sensible (ENS) de la Vallée Javot. *«Les stations d'épuration de Valence-en-Brie, Pamfou et Machault sont vieillissantes et ne répondent plus aux normes de rejet réglementaires. Les premières études ont été lancées en 2012. Ces trois stations d'épuration datent de la fin des années 70 et du début de années 80. Le temps presse, notamment pour celle de Pamfou»*, explique le président de la CCBRC. C'est à la demande des services de l'État, du Département et des financeurs subventionneurs que l'intercommunalité a commencé par lancer une étude pour analyser l'intérêt ou non de mutualiser la reconstruction de ces équipements, en se basant sur trois critères : financiers, techniques et environnementaux.

Le choix de construire une seule STEP à Machault, près du ru dans la vallée Javot, pour les trois communes, a été retenu. *«Concernant le traitement des boues, qui sont actuellement envoyées en épandage, celles-ci seront envoyées à l'avenir vers la future unité de méthanisation Bi-Métha 77 de Dammarie-les-Lys. Un scénario qui optimise l'impact environnemental»*, poursuit Christian Poteau.

Un projet d'intérêt public

Le groupement Sogea Est / Sogea Idf / BW pour la STEP, Seta Environnement pour les réseaux de transfert et MGCE pour les bassins d'orage sont à pied d'oeuvre pour que la STEP PaMaVal (contraction de Pamfou, Machault, Valence-en-Brie) soit optimale à tout point de vue. Le rejet des eaux se faisant dans le ru de la Vallée Javot traversant un Espace Naturel Sensible, le projet devait répondre à des normes très strictes. *«Cette station est une vitrine pour nous, au niveau environnemental avec une intégration dans le paysage, au niveau technique en pensant bilan carbone dès la construction, au niveau pédagogique avec un parcours piétonnier extérieur à créer pour les visites. Les contraintes sont multiples mais toutes sont essentielles. Nous devons être irréprochables et créatifs»*, témoigne Rodolphe Benaddou, directeur de Sogea Île-de-France. Invisible de la route, à vocation pédagogique avec une mise en valeur de la Vallée Javot et une accessibilité pour personnes à mobilité réduite, rien n'a été laissé au hasard. La construction de bassins d'orage dans chacune des trois communes permettra de récupérer les eaux de ruissellement. En collaboration avec un brasseur et un apiculteur de la commune, une plantation de houblon et l'installation de ruches viendront parfaire le projet. *«J'ai encore d'autres idées pour renforcer cet aménagement, notamment pour la faune locale»*, conclut Christian Poteau.

La STEP est prévue pour 3 100 EH (équivalents habitants). Elle traitera 1 252 m³ d'eau par jour. Son coût s'élève à 2 898 020 € HT. Elle est financée par la CCBRC, est subventionnée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 700 017 € et le Département pour 563 840 €.



ACTUALITÉS À LA UNE

Un NOUVEAU SERVICE pour la rénovation ÉNERGÉTIQUE



La CCBRC déploie un Service Unique de la Rénovation Énergétique (SÛRE) pour accompagner les habitants, les TPE/PME et les communes dans leurs projets d'amélioration énergétique et les aider à trouver les financements parmi les nombreux dispositifs existants. Pour ce faire, en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, l'Anah*, le caue77*, l'Adil*, la FFB* Île-de-France Est et

pour les communes, le SDESM*, la CCBRC met à disposition gratuitement une conseillère experte en maîtrise de l'énergie, Hajar Ghazzar. Toutes les questions relatives à l'amélioration de l'habitat sont susceptibles de lui être posées. Ce nouveau service, sur rendez-vous exclusivement, est gratuit puisque co-financé par la CCBRC, l'ADEME Île-de-France, la Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne.

Contact SÛRE :

Hajar Ghazzar au 01 60 66 67 63 ou sure@ccbrc.fr



(*) : Agence nationale de l'habitat (Anah), Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (caue77), Agence départementale d'information sur le logement (Adil), Fédération française du bâtiment (FFB), Syndicat Départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM).

MA COM'COM MA SANTÉ, une MUTUELLE intercommunale



La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux a lancé sa mutuelle intercommunale en février dernier : une complémentaire santé pour une protection à prix négocié, sans limite d'âge, ni questionnaire de santé. Tous les habitants de la CCBRC (en résidence principale ou secondaire) peuvent

bénéficier de ce dispositif mais aussi les salariés, commerçants, artisans, agriculteurs, professionnels libéraux exerçant sur le territoire ainsi que les employés territoriaux ou agents municipaux. Le dispositif Ma Com'Com Ma Santé, signé en partenariat avec l'association Actiom, s'adresse ainsi à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel. Des rencontres sont proposées sur rendez-vous. Contact : 05 64 10 00 48.

National

DGFIP : une offre de paiement de proximité



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

La page www.impots.gouv.fr est complétée au fur et à mesure et permet d'identifier les buralistes partenaires par commune.

Les ÉVÉNEMENTS

Le Noël des Aînés

Les Aînés de la commune recevront en décembre un courrier de la municipalité dans lequel figurera un bon d'achat par personne, valable dans tous les commerces de la commune à savoir : la nouvelle épicerie, la boulangerie-pâtisserie «Le Cristy» et le bar-brasserie «Au P'tit Machault». Le Conseil municipal a opté pour un système de bon d'achat afin de venir en soutien aux commerçants machauliens.



Retour sur...

La Cérémonie commémorative du 11 novembre

Tous les ans, les Machauliens sont nombreux à participer à cette commémoration de l'armistice de 1918. Cette année, du fait de la crise sanitaire de Covid-19, le 102^e anniversaire s'est déroulé à huis clos, dans la limite des six personnes autorisées.

Une gerbe a été déposée devant chaque plaque commémorative du village - le monument aux morts et les plaques de la rue des Trois Maillets et du jardin de l'Abbé Duval - et à la stèle du Pont de Chapendu.



Les Médailles du travail

La médaille d'honneur du travail est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée ou assimilée.

C'est à l'occasion des vœux de janvier 2020 qu'ont été distribuées trois médailles d'honneur du travail à :

Victor Paulico, médaille Argent (20 années de service)
Christelle Maheas, médaille Argent (20 années de service)
Daniel Bainachi, médaille Vermeil (30 années de service)
Cécile Martin-Gros, médaille Or (35 années de service)
Sophie Testa-Martin, médaille Grand Or (40 années de service)



Médailles du travail : nouvelle procédure

Les candidats (ou employeur(s)) résidents dans le département de la Seine-et-Marne doivent désormais directement effectuer leur demande de médaille d'honneur sur le site internet dédié : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Les pièces à fournir lors de la demande en ligne sont :

- Attestation de l'Employeur reprenant l'ensemble de la carrière du candidat datée et signée ou le tableau de calcul intégré daté et co-signé par le salarié et l'employeur
- Copie du certificat militaire, s'il y a lieu (durée légale retenue 10 ou 12 mois) si la période n'est pas indiquée dans l'attestation ou le tableau.

Plus d'informations sur le site de la préfecture de Seine-et-Marne : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr>

LES ACTIONS COMMUNALES

DOSSIER

RETOUR SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU PRINTEMPS

Au printemps dernier, la pandémie de Covid-19 a obligé tout un chacun, dont les collectivités, à réagir rapidement, à s'organiser différemment et à développer la solidarité.

Au printemps dernier, c'est dans un contexte de crise sanitaire sans précédent que la municipalité a agi au plus vite pour faire face à cette situation imprévisible et apporter son soutien. Plusieurs mesures ont été prises promptement.

Ainsi, le listing communal des personnes vulnérables et seniors de 70 ans et plus - utilisé en temps de canicule notamment - a permis à la Mairie de contacter, au moins deux fois par semaine, les habitants fragiles face au virus.

Début avril, des masques chirurgicaux en provenance de la région Île-de-France ont été distribués par les élus machauliens dans les boîtes aux lettres. Parallèlement, ces derniers ont proposé leur service en faisant des courses pour certains d'entre eux. Le suivi des seniors a été constant et la bienveillance déterminante pour la santé de tous.

Commandes groupées de la CCBRC

À la mi-avril, parallèlement aux efforts de la municipalité et en vue du déconfinement du mois de mai, la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux a coordonné la prise de commande et la livraison de gel hydroalcoolique et de masques lavables pour les communes.

Ainsi, le 23 avril, la CCBRC commandait 50 000 masques à la société Espace Broderie Marquage, installée à Pamfou depuis 2018. En effet, cette société spécialisée dans la personnalisation textile, et gérée par Yannick David, a su adapter son outil de production



en quelques jours. Sa femme, Maria David a créé un prototype de masque lavable, début avril. Alors que la commande de la CCBRC s'ajoute à celles d'entreprises locales, de professions libérales et de fédérations, Espace Broderie Marquage lance aussitôt un appel aux couturières à domicile pour pouvoir l'honorer dans les temps.

Les cinq bénévoles machauliennes

C'est alors qu'entrent en scène quelques bénévoles Machauliennes, sollicitées par Christian Poteau. Sylvette Flamme, par ailleurs présidente du Club des Aînés, contacte quatre amies retraitées, Christine Suria, Danielle David, Odette Papelard et Martine Wrede qu'elle sait susceptibles de coudre. «*Confinement oblige, nous avons travaillé chacune de notre côté. La société de Pamfou nous a fourni un kit à coudre composé d'une fiche avec les explications d'assemblage et un modèle réalisé*», explique Sylvette Flamme. Aucune n'est professionnelle, l'une était professeur de danse, les autres professeur d'Anglais, caissière ou encore chef d'exploitation dans un hôpital mais toutes ressentent le besoin de s'investir. «*En tant que professeur de danse, je confectionnais beaucoup de costumes de spectacle. La demande de Monsieur Poteau m'a semblé réalisable. Je lui ai donc proposé de faire la recherche de bénévoles et le lien avec la municipalité. J'allais récupérer les masques pour les redonner au Maire, quand ce n'est pas lui qui venait directement les chercher !*», poursuit celle-ci. La confection est assez simple, les explications claires.

Certaines vont travailler jusqu'à cinq heures par jour mais chacune à sa façon. Sylvette coud masque par masque ; Odette met méticuleusement des épingles ; Christine travaille pièce par pièce. Professeur d'Anglais à la retraite, celle-ci a tout de suite accepté la proposition de Sylvette. «*J'avais monté un club humanitaire au collège Nazareth de Voisenon. L'entraide, la citoyenneté sont des notions qui me sont chères*». En collaboration avec les écoles de Féricy, Pamfou et Machault, Christine collecte d'ailleurs toujours les bouchons plastiques pour l'association Bouchons de l'espoir.

Ces bénévoles machauliennes ont été d'une efficacité redoutable et d'une générosité exemplaire. En quinze jours, elles ont assemblé plus de 500 masques. La municipalité les en remercie vivement puisque dès le premier déconfinement, la municipalité a pu distribuer un masque par habitant, enfant compris.

L'ouverture de l'école

Le 2 juin, l'école était ouverte aux enfants. Une vingtaine était présente à l'école de Machault. En lien avec les délégués de parents d'élèves et les enseignants, la municipalité a dû prévoir en amont de cette rentrée un aménagement spécifique, notamment au niveau de la restauration scolaire.

À la rentrée de septembre, la municipalité a distribué des masques jetables pour enfants. Ceux-ci s'avèrent obligatoires depuis quelques semaines pour les enfants de 6 ans et plus.



TousAntiCovid

La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique

Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)

Éviter de se toucher le visage

Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Utiliser TousAntiCovid

Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid



LES ACTIONS COMMUNALES

CADRE *de vie* et TRAVAUX

Centre village

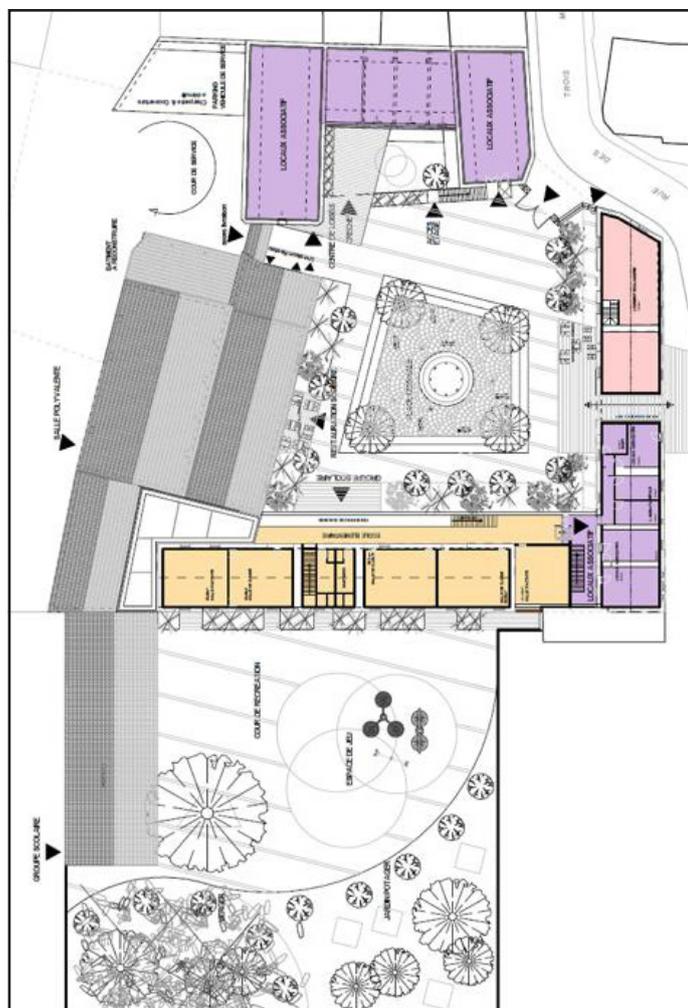
Le bâtiment des services techniques et des associations

La municipalité a attribué cet automne le marché de rénovation du bâtiment qui accueillera les services techniques et les associations.

Au rez-de-chaussée : un bureau, un vestiaire, un sanitaire (douche et WC) et un garage pour le matériel. Au 1^{er} étage : un espace partagé avec billard et autres activités compatibles dont les échecs, les cartes à jouer, les fléchettes, etc.) ; une grande salle avec miroir et barre de danse, et coin régie afin d'accueillir des activités sportives et musicales ; un wc. Le tout sera relié par un escalier et un ascenseur aux normes PMR.

Six mois de travaux sont à prévoir.

Le financement de cet équipement est réalisé en partie grâce à des subventions (à hauteur de 60 %) issues du Département et de la Région Île-de-France et de la vente du bâtiment qui accueillait les anciens services techniques et le club de billard.

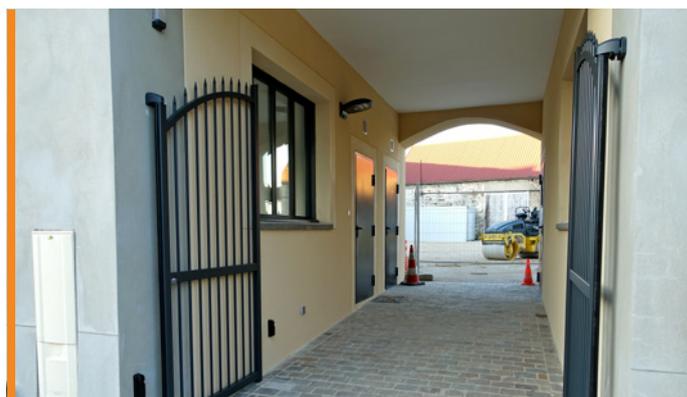


La place de l'église et ses abords quasi terminés

La rénovation de la Place de l'église et de ses abords est en voie d'achèvement avec les pavés de grès devant l'église et au niveau du stationnement minute pour les véhicules ; une bande de roulement refaite en enrobé, par le Département ; un stationnement spécifique pour les vélos.

Sous le proche, une grille automatisée a été installée ainsi que des toilettes publiques, aux normes PMR, ouvertes au public.

Une terrasse, des bacs avec des oliviers, un éclairage des façades contribuent à embellir l'ensemble. Le portail de la cour de la ferme sera bientôt repositionné.



Villiers

L'enfouissement des réseaux est terminé

L'enfouissement des réseaux basse tension, des télécommunications et la rénovation de l'éclairage public rue de Bailly, rue de la Vallée et chemin de Barbeau sont entièrement achevés. Ces rues bénéficient désormais d'éclairages à LED permettant de diminuer la consommation électrique par quatre. Les travaux ont été réalisés en coordination afin d'installer la fibre et la vidéoprotection également en souterrain. Correspondant aux prescriptions environnementales et énergétiques actuelles, ces travaux ont été subventionnés par le SDESM.



Témoignage

Retour sur l'incendie rue de Champagne

Le jeudi 26 mars, au 18 rue de Champagne, le pavillon de Michèle et Bernard Chalivoy Ménager a été fortement endommagé. «Le détecteur de fumée s'est mis à sonner vers 13 h 30. À l'étage, une chambre était totalement noire de fumée. Un voisin a appelé les pompiers qui sont arrivés rapidement», expliquent les propriétaires. Meubles, vêtements, papiers, le couple a pu récupérer ses biens grâce à l'efficacité des pompiers du Châtelet-en-Brie, venus avec trois camions. «La gendarmerie est également intervenue et le Maire a fait tout le nécessaire pour nous retrouver un logement dans la journée. Il a fait installer un lit et l'électricité dans l'après-midi même. Le tout en plein confinement ! Huit jours après l'incendie, il nous a trouvé un trois pièces, qui nous satisfait pleinement», concluent Michèle et Bernard Chalivoy Ménager.



En bref

Remise en état du parking du cimetière

Les importants travaux de la station d'épuration PAMAVAL vont occasionner une remise en état du parking du cimetière. Celle-ci se déroulera au printemps.

À cette occasion, des containers enterrés (verre, plastique, journaux et ordures ménagères) y seront installés ainsi que la benne à déchets verts. L'ensemble sera sous vidéoprotection et les infractions seront verbalisées.



Rue du Canal des Troux

La commune a procédé à la création de trottoirs et à des travaux de gestion des eaux pluviales rue du Canal des Troux.



Chemin des femmes

Dans le souci de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers, un ralentisseur a été aménagé chemin des Femmes.



Les trous en formation

Le 24 novembre 2020, les services techniques ont rebouché tous les trous en formation présents sur la commune avec un enrobé.

LES ACTIONS COMMUNALES

ENFANCE / Jeunesse

Un nouveau SIRP

Le Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique, à la suite des élections municipales de mars à Machault et de juin à Féricy, est constitué d'un nouveau bureau.

Présidente : Sophie Testa-Martin

Vice-présidente : Catherine Fourgoux-Leclerc

Membres titulaires à Machault :

Erwan Feuilletin, Matéo Romero de Avila

Suppléants : Marie-Christine Noret, Christian Poteau

Membres titulaires à Féricy : Sophie Menet, Yoann Haméon

Suppléants : Paul Alleyrat, Jean-Luc Germain

Une nouvelle secrétaire, Maud Delbecq, est présente les lundis, jeudis et vendredis toute la journée. Le téléphone est toujours valable : 06 07 14 68 96, mais il est préférable de privilégier l'adresse mail : sirpmf77@gmail.com.

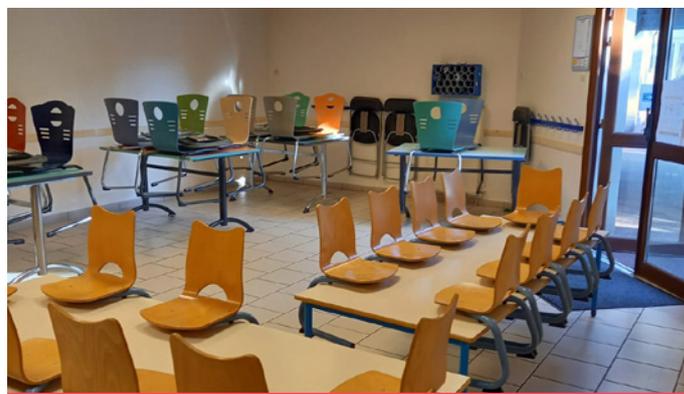
Pendant l'été, la cantine a été repeinte afin d'être plus accueillante. La disposition des tables est aussi différente puisque les enfants sont installés par 3, 4, 5 ou 6 ; l'objectif étant de respecter le protocole sanitaire mais aussi d'essayer de limiter le bruit.

Depuis la rentrée, un nouveau prestataire cantine a été retenu. Il s'agit de Convivio, installé à Ozoir-la-Ferrière. Il privilégie les produits de saison, les circuits courts. Des composants bio, végétariens sont également présents dans les menus. Le pain est, évidemment, fourni par la boulangerie de Machault.

Cette année, l'organisation des repas est aussi un peu différente. Chaque agent du RPI, accompagné, d'un animateur de la CCBRC, prend en charge un groupe d'enfants pendant tout le temps de la pause méridienne. Cette organisation permet de limiter le brassage entre les groupes d'élèves mais aussi de créer du lien entre les adultes et les enfants, d'avoir des repères pour chacun.

Autre nouveauté également : l'étude est maintenant assurée à Machault par Céline Boynard, secrétaire de mairie, en remplacement des enseignants.

Les conditions d'inscription, tant à la restauration scolaire, qu'à l'accueil périscolaire ou à l'étude, restent, en revanche, identiques à ce qui était en place. Un cahier de liaison est à disposition des agents qui notent les remarques concernant le comportement des enfants. C'est ainsi que des mails ont déjà été adressés aux parents (et des rendez-vous pris) pour permettre d'améliorer la situation. Il est important en effet que le comportement soit correct tant dans le transport que dans les services périscolaires.



HORAIRES DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
qu'il est important de respecter :
le matin à partir de 7 h 15 jusqu'à l'entrée à l'école
et le soir jusqu'à 18 h 30.

QUELQUES RAPPELS :

- Penser à ce que les enfants aient une serviette marquée à leur nom, de façon lisible et indélébile. Elles sont rendues à chaque fin de semaine.
- Penser à donner un goûter et une gourde pour les enfants qui restent à l'accueil du soir.
- Respecter l'arrêté municipal disant que le masque est obligatoire pour les personnes de 6 ans et plus aux abords de l'école.

Départ de Gwenaëlle Plassais, arrivée de Carine Dejaune

Les maternelles Moyenne et Grande Section ont découvert une nouvelle institutrice à la rentrée de septembre. En effet, Gwenaëlle Plassais exerce désormais à Valence-en-Brie et a été remplacée par Carine Dejaune.



Carine Dejaune

«Je la remercie chaleureusement en mon nom et au nom du Conseil municipal, pour les années où elle a enseigné à Machault (2008-2020). Nous avons apprécié, toutes ces années, son professionnalisme et sa bonne humeur. Je souhaite la bienvenue à Carine Dejaune»,

Christian Poteau.

La qualité de l'air bientôt contrôlée

Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur

Le saviez-vous ?

Les enfants passent près de 90% de leur temps dans des lieux clos : logement, transports, école ou crèche.

Une bonne qualité de l'air intérieur favorise le bien-être et l'apprentissage de nos enfants.

Améliorer la qualité de l'air est l'affaire de tous : équipe de direction, enseignants ou animateurs, personnel chargé de l'entretien et services techniques responsables de la maintenance, chacun agit dans son domaine.

Ici, on accorde une attention particulière au bon renouvellement de l'air dans les locaux, à la vérification régulière de l'état des systèmes de ventilation, à la sélection de produits de construction et de décoration étiquetés A+.

Pour connaître toutes les actions mises en œuvre dans l'établissement, contacter l'équipe de direction.

Plus d'information sur :
www.developpement-durable.gouv.fr
 rubrique Prévention des risques > Pollution, qualité de l'environnement et santé > Air > Air intérieur

Depuis 2018, certains établissements, dont les écoles, sont tenus de contrôler leur qualité de l'air intérieur.

En effet, les sources possibles d'émissions de substances polluantes dans les bâtiments scolaires sont multiples : matériaux de construction, peinture, meubles, appareils de chauffage, produits d'entretien, matériels utilisés pour diverses activités (colles, peinture, feutres...).

Dans le cadre de la mutualisation intercommunale, toute la gestion technico-administrative complexe des marchés publics a été assurée et prise en charge par la CCBRC.

Début 2021, la société Abiolab viendra réaliser un diagnostic de l'air intérieur de l'école de Machault. Trois points essentiels ont été déterminés :

- évaluation des moyens d'aération
- campagne de mesure des polluants
- expertise avec recherche des causes et préconisation si analyses en-dessous des normes réglementaires.

Planter des arbres, un jeu d'enfant !

Comme «à la Sainte-Catherine, tout bois prend racine», le vendredi 29 novembre 2019, les élèves des deux écoles primaires ont été associés à une opération de plantation entre le bourg et le hameau de Villiers.

Plus de sept essences certifiées «Origines Locales» ont pris place le long de la liaison douce, parmi lesquelles du Cornouiller sanguin, de la Viorne lantane, du Charme, de la Bourdaine, du Noisetier, du Troène champêtre et du Fusain. Cette plantation était organisée par la commune, en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne (FDC77), qui a fourni gratuitement les arbustes. Afin de sensibiliser les élèves à la biodiversité et pour un bon déroulement de cette opération «Sainte-Catherine», en amont de la plantation, une animation a été réalisée dans les écoles par deux membres de la fédération, Laurent Armand, Technicien de secteur et Maxime Chavanne, du service civique ayant pour mission l'éducation à la nature. Le jour J, les jeunes élèves, concentrés, ont répondu facilement aux questions des cinq chasseurs qui sont intervenus sur cette opération. En aval, les élèves pourront observer le suivi des plants avec l'éclosion des bourgeons, leur croissance et, sur un plus long terme, leur apport au service de la biodiversité. Une façon concrète et ludique de les sensibiliser à ce thème !



DÉCLARATION *obligatoire* des CHIENS «dits» DANGEREUX

Selon l'arrêté municipal en date du 15 mars 2016, tout propriétaire ou détenteur de chiens classés dans les catégories d'attaque ou de garde et de défense est tenu d'en faire la déclaration en Mairie. Les chiens concernés sont :

Chien d'attaque (1^{re} catégorie)

Il s'agit des chiens pouvant être assimilés par leur morphologie aux chiens des races suivantes sans être inscrits au livre des origines français (Lof) :

- American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier) également appelés pit-bulls
- Chiens de race Rottweiler
- Mastiff, communément appelés boerbulls
- Tosa

Chien de garde et de défense (2^e catégorie)

- Chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier) également appelés pit-bulls
- Chiens de race Rottweiler
- Chiens de race Tosa
- Chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, non inscrits au livre des origines français (Lof)

À SAVOIR : le chien de race Staffordshire bull terrier ne fait pas partie des chiens considérés comme susceptibles d'être dangereux.

Ce «permis de détenir» obligatoire est délivré par la mairie sur présentation d'une évaluation du comportement de l'animal et d'une attestation d'aptitude du maître.



La Mairie rappelle que tous les chiens doivent être tenus en laisse, qu'il est interdit de laisser errer les animaux sur la voie publique et dans les espaces verts. Bien entendu, le ramassage des déjections canines va de soi, même dans les espaces verts. Merci de penser aussi aux agents techniques !

COLLECTE *des* DÉCHETS

Déchets verts

Une benne de collecte est disponible dans la commune du 15 avril au 15 décembre. Actuellement située au bout du chemin de la rue des Fontenils, elle sera déplacée au printemps 2021, à l'entrée du parking du cimetière.

Encombrants

Les prochains encombrants seront collectés début mars 2021.

Déchèterie

La commune de Machault est rattachée à la déchèterie du Châtelet-en-Brie, ZI – Rue des Près Borets.

HORAIRES D'HIVER :

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS
du lundi au vendredi de 14h à 18h
le samedi de 9h à 18h
le dimanche de 10h à 13h

HORAIRES D'ÉTÉ :

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE
du lundi au vendredi de 13h45 à 19h
le samedi de 10h à 19h
le dimanche de 10h à 13h

Nous vous rappelons que la déchèterie est fermée les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.



CONTACT :

www.lombric.com
N° Vert : 0 800 814 910
(gratuit depuis un poste fixe)

Déclaration de SÉCHERESSE



La commune propose aux habitants de déposer un dossier en Mairie s'ils ont constaté, sur leur propriété, des phénomènes de retrait – gonflement des argiles (fissures notamment) dus à la «sécheresse/réhydratation des sols» de l'été 2020.

Ce recensement est important pour permettre d'avancer dans la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de la Préfecture et, le cas échéant, pour une prise en charge des dommages constatés par les compagnies d'assurances. La demande de reconnaissance devra préciser la nature des bâtiments concernés ainsi que la nature des désordres constatés et devra être accompagné de quelques photos.

Pour l'instant, trois dossiers sont recensés sur Machault. Comme beaucoup de communes se sont vu refuser cette reconnaissance de l'État, la CCBRC va recenser les demandes pour l'ensemble du territoire afin d'appuyer les communes pour obtenir cette reconnaissance et par conséquent la prise en charge, par les assurances, des sinistres. La date limite du dépôt du dossier en

mairie de Machault est fixée au **18 décembre 2020**.

N'hésitez pas à le signaler au secrétariat de Mairie dans les meilleurs délais.

La demande D'AUTORISATION de TRAVAUX : mode d'emploi

En règle générale, tous les travaux extérieurs doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation. Certains travaux, exemptés de permis de construire, sont néanmoins soumis à une déclaration préalable :

- Construction de moins de 20 m² (ou 40 m² sous conditions)
- Construction d'abris de jardin, de vérandas ou de terrasses...
- Ravalement de façade si changement d'aspect
- Ouverture pour une fenêtre, une porte ...

Pour vos demandes de permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, rendez-vous sur le site service-public.fr pour télécharger tous les documents officiels régulièrement mis à jour ou procurez-vous les imprimés CERFA en mairie. Le dossier est à déposer en mairie. Attention, la déclaration ne vaut pas autorisation. Vous devez attendre la réponse favorable de la mairie avant de démarrer vos travaux. Les délais d'instruction varient de 1 à 3 mois. Les délais sont bien sûr prolongés en cas de dossier incomplet.

| | SANS AUTORISATION | CERTIFICATS D'URBANISME | | DECLARATION PREALABLE | | PERMIS DE CONSTRUIRE | | PERMIS D'AMENAGER | PERMIS DE DEMOLIR | AUTORISATION DE TRAVAUX |
|---|----------------------|---------------------------------------|-----------------|------------------------------------|----------------|------------------------------------|-------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------------|
| | | CU d'information | CU Opérationnel | Maison individuelle et ses annexes | Autres | Maison individuelle et ses annexes | Autres | | | |
| Renseignements sur un terrain (équipements, servitudes et périmètre, dispositions d'urbanisme) | | Cerfa 13410*05 | | | | | | | | |
| Connaître le droit d'urbanisme applicable à un terrain et savoir si l'opération projetée est réalisable | | | Cerfa 13410*05 | | | | | | | |
| Construction nouvelle < à 5m² | Secteur protégé* | | | cerfa 13703*07 | cerfa 13404*07 | | | | | |
| | Hors secteur protégé | Respect du PLU | | | | | | | | |
| Construction nouvelle comprise entre 5 et 20m² | Secteur protégé* | | | cerfa 13703*07 | cerfa 13404*07 | | | | | |
| | Hors secteur protégé | | | cerfa 13703*07 | cerfa 13404*07 | | | | | |
| Construction nouvelle > à 20m² | | | | | | cerfa 13406*07 | cerfa 13409*07 | | | |
| Extension ou aménagement de combles < à 40m² | | | | cerfa 13703*07 | cerfa 13404*07 | | | | | |
| Extension ou aménagement de combles > à 40m² | | | | | | cerfa 13406*07 | cerfa 13409*07 | | | |
| Modification de l'aspect extérieur (ravalement, modification de façade, toiture, isolation extérieur, pose châssis de toit) | | | | cerfa 13703*07 | cerfa 13404*07 | | | | | |
| Clôture sur rue ou en limite séparative | | | | cerfa 13703*07 | cerfa 13404*07 | | | | | |
| Division de terrain pour détachement de lots à bâtir | Secteur protégé* | avec éqpmts, voies ou espaces communs | | | | | | cerfa 13409*07 | | |
| | | Sans équipement | | | | | | cerfa 13409*07 | | |
| | Hors secteur protégé | avec éqpmts, voies ou espaces communs | | | | | | | cerfa 13409*07 | |
| | | Sans équipement | | | | | DP lotissement cerfa 13702*06 | | | |
| Démolition (si le projet comprend démolition + construction la demande de PC ou de DP peut valoir PD) | Secteur protégé* | | | | | | | | Cerfa 13405*05 | |
| | Hors secteur protégé | ✓ | | | | | | | | |
| Aménagement ou modification d'un ERP** | | | | | | | | | | Cerfa 13824*04 |

* Secteur protégé : Abords des Monuments Historiques
** ERP : Etablissement Recevant du Public

VIE ASSOCIATIVE

L'office municipal SPORTIF

Du fait de la pandémie de Covid-19, l'OMS a dû suspendre les cours pendant le dernier trimestre de la saison 2019-2020. Toutefois, afin d'être solidaire de ses enseignants, les indemnités de ces derniers ont été maintenues. Parallèlement, l'OMS a proposé des solutions à ses adhérents. Dans ce nouveau contexte où la prudence et le respect des règles d'éloignement restent de mise pour des raisons éminemment importantes et légitimes, l'OMS a mis en place un protocole sanitaire pour la saison 2020-2021.

L'OMS vous propose cette année sept activités :

- **Tennis** : enfant ou adulte. Accès aux terrains et/ou cours.

- **Tai Chi Chuan** : de 14 à 77 ans, pour canaliser ses énergies. *Lundi 19 h - 20 h.*

- **Fitness Kid** : de 6 à 10 ans, cours mixte pour se dépenser tout en s'amusant.

Mardi 18 h 15 - 19 h 15.

- **Fitness** : adulte, tous niveaux, step, renforcement musculaire, boot camp.

Mardi 19 h 30 - 21 h.

- **Gym douce** : adulte, gymnastique bien-être.

Mardi 9 h 30 - 10 h 30.

- **Renforcement musculaire** : adulte, adapté à tous. *Vendredi 9 h 30 - 10 h 30.*

- **Théâtre** : à partir de 11 ans.

Mercredi 18 h 30 - 19 h 30.

NOTA BENE

Toutes les activités sportives sont dispensées par un professeur agréé. Les tarifs restent inchangés pour cette saison et un demi-tarif est toujours proposé pour le 2^e sport d'un même adhérent, appliqué sur le moins cher, sauf théâtre.

CONTACT : oms.machault@gmail.com

Théâtre

En 2019, le spectacle « Le théâtre qui rend fou » était un succès. Nos jeunes acteurs ont admirablement joué et je dois avouer avoir eu un surplus d'émotion lors des salutations. Pour juin 2020, je voulais encore cette surcharge émotionnelle, les pièces et sketches choisis avaient pour thème...

La Fin du Monde...

Et la COVID est passée par là. Plus de salle, plus de répétition et le thème de la fin du

monde devenait un peu déplacé. Il n'y a pas eu de spectacle fin juin.

C'est du passé, une nouvelle troupe est constituée avec six jeunes à partir de 11 ans et jusqu'à 23 ans et la possibilité d'en accueillir d'autres encore. Nous choisissons un autre thème plus proche de la vie de tout le monde qui devrait apporter de la joie et de la bonne humeur à tous ceux qui participeront, que ce soit les acteurs où les spectateurs.

Dans la section « Théâtre », l'ambiance est décontractée et les crises de rire sont monnaie courante. Il est nécessaire de s'amuser pour que le spectacle soit vivant. Même les exercices pour augmenter le souffle et la voix, améliorer l'occupation de la scène, marquer une émotion par le langage du corps et d'autres encore, sont traités de manière amusante. Nos jeunes gens sont à l'école une grande partie de la semaine et méritent un peu de détente le mercredi soir au cours de théâtre.

Le théâtre, c'est pouvoir se montrer face à une foule de gens, la montée d'adrénaline avant d'entrer sur scène et la joie d'avoir enthousiasmé tout un public. Ce qu'on y apprend est aussi utile dans la vie, la timidité est considérablement atténuée, la voix porte. Si le théâtre vous fait envie, n'hésitez pas ! Rejoignez-nous ! Même en cours d'année, nous devrions vous trouver un rôle pour le spectacle de fin de saison.

Thierry

Le CLUB des AÎNÉS

En raison de la crise sanitaire actuelle, Le Club des Aînés a dû annuler ses rencontres mensuelles, loto, repas de Noël et reporter plusieurs animations depuis mars 2020, dont une sortie à la verrerie de Soisy-sur-École. L'assemblée générale du 11 décembre sera-t-elle maintenue ? Le Club des Aînés espère néanmoins que l'escapade à Noyers-sur-Serein, dans l'Yonne, déjà reportée deux fois, pourra se dérouler sans encombre au printemps 2021. Après une visite de ce village médiéval, classé parmi les « plus beaux de France », une cave, avec sculptures en stuc à Saint-Bris-le-Vineux, ouvrira ses portes aux aînés. Annick Loy et Dany Enteme contribuent au choix des sorties et activités.

CONTACT - Sylvette Flamme : 06 64 31 46 37

Courriel : sylvette.flamme@sfr.fr

Les festiv'ALLIÉS

La dernière assemblée générale des Festiv'Alliés s'est déroulée le 11 septembre 2020. Deux des membres historiques dont la présidente Béatrice et la secrétaire Sylvie ne se sont pas représentées, pour se consacrer à d'autres activités. Elles continueront néanmoins à soutenir les Festiv'Alliés qui les remercient pour ces nombreuses années consacrées à faire vivre l'esprit de l'association. Un nouveau bureau a été désigné :

Président : Michel Censier - Trésorière : Sylvette Flamme

L'association va s'adapter au contexte de la crise sanitaire. L'objectif sera de proposer exclusivement des animations en plein air. En cette année très spéciale, sont donc maintenus le Troc aux plantes (Mai 2021) et deux randonnées.

CONTACT : michel_censier@orange.fr

AMICALE des BOULISTES de Machault

L'Amicale des Boulistes de Machault se porte bien. Forte de ses 33 adhérents (dont huit femmes), elle continue d'animer le village trois fois par semaine. Ses réunions ont lieu tous les mardis, jeudis et samedis après-midi, dès 14 h, quand la population n'est pas reconfinée !

La conjoncture actuelle n'a pas permis de réaliser toutes les festivités évoquées lors de notre assemblée annuelle, mais le 27 juin, nous avons pu organiser notre concours inter-sociétaires qui rassembla bon nombre de participants. Cette manifestation en nocturne était suivie d'un apéritif dinatoire auquel étaient conviés les époux, épouses ou conjoints des joueurs. Une magnifique soirée en présence de M. Poteau, Maire de la commune.

CONTACT - Gilles Flamme, Président de l'Amicale : 06 86 49 83 40

Courriel : gilles.flamme@gmail.com

Vie ÉCONOMIQUE locale

Si vous êtes artisan, commerçant ou profession libérale et que votre activité s'exerce à Machault, cette tribune est la vôtre. Pour vous faire connaître, n'hésitez pas à contacter la mairie. Vous pouvez aussi faire parvenir à la mairie vos offres d'emploi ; elles seront diffusées sur le panneau d'information.

Bar-brasserie-tabac

AU P'TIT MACHAULT
22, rue des Trois Maillets
Tél. : 09 62 61 54 98
www.au-ptit-machault.com

 Au-ptit-machault
Vente à emporter le midi
en temps de confinement

Boulangerie-Pâtisserie

LE CRISTY
39, rue des Trois Maillets
Tél. : 01 64 23 37 76

 LeCristy Henry

Brasseur

BRASSERIE DE LA VALLÉE JAVOT
Tél. : 01 64 23 65 55
Port : 06 81 86 29 62
http://srouhen.wix.com/biere-de-javot

Carrelage

SMPG MARBRES
ET PIERRES DU GATINAIS
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 64 29 97 97

Coiffure à domicile

JENNIF'HAIR
Secteur Machault et alentour 25 km
Tél. : 06 60 09 70 95

Décoratrice

Étalogiste - Formatrice

LA DÉCO D'AB
Tél. : 06 10 04 51 78
www.agnesbichat.com

Ébéniste

PATRICE BIDAUT
51, rue des Trois Maillets
Tél. : 01 64 23 62 81

Électricité générale

ID'ELECTRIC
1, rue de la Vallée
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 64 24 44 97

Entreprise de bâtiment

4.ACTIF
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 60 70 88 71

Entretien de parcs et jardins

THIERRY TRANCHANT
4, Place de l'Eglise
Tél. : 01 64 23 86 25

Immobilier

YVONNE WERDIER
Tél. : 06 81 01 64 99
yvonne.werdier@iadfrance.fr

Maçonnerie-Placo-Carrelage

MPC
Raphaël Sardinho
9, bis rue de l'Heurtebise
Tél. : 06 24 55 43 94

Maintenance et réparation

Machines-outils

A.D.E.M. -MO
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 60 74 22 00
www.adem-mo.com

Maison & Jardin

(rénovation et entretien intérieur et extérieur)

QUELQU'UN POUR LE FAIRE

Jean-Fred Fiaux
17, rue de Champagne
Tél. : 06 20 74 55 11

Massage / Relaxation

SÉRÉNITÉ ET HARMONIE DES SENS
Pascale Doucet
10, rue de L'Orée de Machault
Tél. : 06 08 61 43 26
Relaxation profonde guidée, Massage harmonisant/énergisant, Massage crânien, Massage des pieds, Massage du dos.
Sur rendez-vous.

 Sérénité et harmonie des sens

Menuiserie

MENUISERIE JL
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 06 83 05 03 17

Miel

L'OR DE LA VALLÉE
Julien Vicaire
Tél. : 01 64 23 88 31
www.rucher-or-de-la-vallee.fr

Ostéopathe D.O à domicile

ELSA ESCASSUT
Tél. : 07 66 85 36 63
www.escassut-elsa-osteopathe.webnode.fr

Paysagiste

ECO PAYSAGE 77
4, rue de Bailly
Tél. : 09 67 00 22 36
www.eco-paysage-77.fr

Pépiniériste

EARL PÉPINIÈRES DE VIEUX CHAMPAGNE
Thibault Compin
Tél. : 01 64 01 61 79

Prêt à porter

ELORA
Sandrine Barbier
1, rue de l'Heurtebise
Tél. : 06 16 52 00 12 (Vente privée sur RV)

Réparation de bâches

Maintenance textile

et métal textile
TECHNYCLEAN
Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 64 23 61 90
www.technyclean.fr

Services à la personne

(ménage - repassage - aide aux courses)
ANNE BELZIC SERVICES
9, rue de Champagne
Tél. : 06 80 40 95 23

COMMERCE ET ENTREPRISES

SUCCESS STORY

de LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE *Le Cristy*



C'est en plein confinement, le mercredi 8 avril que Christophe et Typhaine Henry ont ouvert leur boulangerie-pâtisserie «Le Cristy».

Depuis cette date, et après presque six mois d'exploitation, ils ont montré l'étendue de leur savoir-faire et régaler régulièrement nos papilles !

Le Cristy a ouvert ses portes en matinée, dans la période morose du confinement de ce printemps et juste avant le week-end de Pâques. Véritable baume au cœur pour tous les gourmets, cette ouverture attendue par bon nombre de Machauliens a fait bien des heureux. La première semaine fut intense, la découverte à la hauteur des espérances et pour les boulangers-pâtisseries, les semaines qui suivirent les ont confortés dans leur installation machaulienne, jusqu'à choisir de se marier début août à l'église Saint-Vincent. «Nous avons été particulièrement bien accueillis, les clients sont très sympathiques et chaleureux», soulignent Christophe et Typhaine Henry.

Depuis la rentrée de septembre, Le Cristy offre un panel toujours plus élargi de gourmandises et de surprises dont une Tombola - dont le premier lot était un vélo pliant - organisée en septembre en partenariat avec les Moulins Fouché et le label Agri-éthique.



Pour le thé, Macarons, tuiles aux amandes et financiers ont fait leur apparition ainsi qu'une onctueuse brioche. Côté traiteur, petits fours sucrés et salés sont désormais bien rodés mais de préférence sur commande. «Nous avons aussi réalisé des gâteaux d'exception, personnalisés, dont un gâteau d'anniversaire en forme d'avion et un Merveilleux pour 12 personnes».

La famille s'agrandit

Dans leur conquête, ils ont embarqué Nicolas un boulanger-pâtisseriesier issu de la grande école hôtelière Ferrandi Paris, où Christophe Henry lui-même a été formé ; Élise, apprentie en boulangerie-pâtisserie, présente en alternance avec son école ; et enfin, Clara qui vient le week-end prêter main forte à Typhaine pour la vente en boutique. Il faut dire qu'avec une moyenne de 120 clients par jour (week-end et semaine confondus), le travail ne manque pas.



Typhaine, Nicolas, Christophe, Elise et Clara

Les réjouissances de Noël

Alors que Noël approche à grands pas, Christophe et Typhaine ont déjà plusieurs projets alléchants. Côté pain, auprès notamment de la traditionnelle Javotine, du pain au maïs, du Brød ou du Graines de Lutèce, seront proposés une nouvelle version Punchy, gami pour l'occasion de figes et le Stollen (à base d'amande et de fruits confits) !

Côté traiteur, pour l'apéritif, une gamme de petits fours plus étendue et vendue en plateau, des pains surprises et des brioches au crabe ou encore des navettes à garnir. La Forêt Noire et la Bûche de Noël entreront dans l'arène des desserts, déjà nombreux et fort

appréciés, bien au-delà de Machault. Deux versions de Panettone (brioche italienne de Noël) seront proposées. Suivront Galette des rois et Couronne bordelaise. Prochainement, un sac à pain en tissu, donc réutilisable, sera présenté. Il permettra de conserver son pain de manière optimale chez soi, mais aussi d'éviter les emballages jetables.

Les pré-commandes seront ouvertes dès novembre. «*Nous distribuons un flyer pour donner un maximum d'information, en prévision des fêtes*», conclut le boulanger-pâtissier.



Page Facebook : LeCristy Henry

Instagram : lecristy_henry

HORAIRES D'OUVERTURE :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 7 h 30 à 13 h 30 et de 16 h à 19 h 30 ;

samedi : de 7 h 30 à 13 h et de 16 h à 19 h ;

dimanche : de 7 h 30 à 13 h 30.

Fermé le mardi.

Pendant les fêtes, Le Cristy sera ouvert : les 25, 26 et 27 décembre de 7 h 30 à 13 h 30 et fermé les 28, 29 et 30 décembre.

Réouverture le 31 décembre.



COMMERCE ET ENTREPRISES

Portrait

Un APICULTEUR EN OR dans la vallée

Julien Vicaire, Machaulien depuis 2008, passionné depuis l'enfance de nature et de bêtes en tout genre s'adonne à l'apiculture depuis trois ans. S'il a débuté en tant qu'amateur, avec quatre ruches dans le jardin d'un proche voisin, il a franchi le pas de la professionnalisation l'an dernier en créant une société avec un ami, Gilles Chézelles.



«L'Or de la Vallée», un nom à retenir pour tous les amateurs de miel et d'autant plus pour les gourmets machauliens puisqu'il s'agit de la marque déposée par Julien Vicaire, habitant de la commune depuis 12 ans et de son associé, Gilles Chézelles. Leur société compte aujourd'hui 120 ruches et leur but est de développer une exploitation de 300 à 400 ruches. *«L'appellation a été définie par l'association de plusieurs idées : j'habite rue de la Vallée et nous avons positionné nos premières ruches dans les champs de Jean Kerfriden, dans la vallée Javot. L'or fait référence à la couleur du miel bien sûr mais aussi à la rareté du produit. Il reflète une situation, le fait que c'est la dernière zone sauvage avant la grande couronne parisienne et qu'il y vit une faune emblématique dont la reinette arboricole.»*

Un parcours étonnant

Passionné depuis l'enfance par les insectes et les reptiles, il a été initié dès l'âge de 12 ans à Nandy par un entomologiste, qu'il côtoyait le mercredi après-midi, dans un centre aéré très dynamique où serre, aquarium, vivarium et balades en forêt ont contribué à sa sensibilité naturaliste. Après un bac technologique agricole, il s'est spécialisé dans l'aquariophilie jusqu'à en devenir un spécialiste et contribuer à «Aquarium magazine» pendant deux ans. Julien Vicaire a ensuite développé une filiale d'aquariums haut de gamme pour la grande société spécialisée dans la vente de poissons d'agrément, Amblard. Après cette expérience enrichissante, en 2008, il s'est mis à son compte pour créer des jardins avec bassins. *«Depuis cinq ans, je suis aussi guide nature en Guyane, je pars environ trois semaines en septembre et en mars, mais ça c'est plus pour le plaisir !»*



L'apiculture, un métier technique

Depuis trois ans, c'est l'apiculture qui le passionne, «un métier en étroite relation avec l'environnement», comme il aime à le rappeler. Julien Vicaire est incollable sur le fonctionnement des abeilles, leur anatomie, leurs caractéristiques, etc. Il veille à la santé et à l'hygiène des 120 ruches. Il ajuste la taille des ruches en adaptant le nombre de cadres en bois cirés à l'espace nécessaire à la colonie. *«En chiffres, une ruche c'est en moyenne 40 000 abeilles, une reine et jusqu'à 2 000 oeufs par jour. C'est une surveillance régulière, une adaptation à la croissance ou décroissance de la colonie ; c'est plus technique qu'on ne le croit.»*

L'apiculteur a positionné des ruches autour de Machault - en lisière du Domaine de la Sablonnière, sur des terrains communaux, Vallée Javot, Chapendu, Féricy - pour les miels d'acacia, de tilleul, de printemps, de fleurs d'été et à Milly-la-Forêt, pour le miel de châtaignier. *«Le cadre environnant est encore préservé mais à quelques kilomètres le manque de diversité florale et la pénurie de pollen, certaines mauvaises pratiques agricoles comme les monocultures immenses ou l'utilisation de pesticide ne favorisent pas le métier d'apiculteur.»*



Avec une production locale et non altérée d'une tonne et demie par an à l'heure actuelle (d'avril à octobre), Julien Vicaire espère développer son cheptel et augmenter sa production dans les prochaines années. *«En plus du miel, nous développons des produits transformés dont des bonbons et de la bière au miel. Nous entreprenons dans une démarche de labellisation Bio dès 2021».*

Par ailleurs, il est intervenu en 2018 à l'école de Machault dans le cadre d'une initiation à l'apiculture avec une ruche pédagogique vitrée et un travail des enseignants en amont sur l'abeille.

D'autres projets sont en cours, dont le positionnement de ruches près de la station PAMAVAL (station d'épuration en construction), en partenariat avec la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux. *«Nous organiserons dès le printemps 2021 des journées de découverte de l'apiculture avec visite de ruches, explications et dégustation de nos produits»*, conclut l'apiculteur enthousiaste.



Julien Vicaire ne vend que localement son miel, via une Amap, des comités d'entreprise, et pour les particuliers. Le miel «L'Or de la Vallée» est en vente pour l'instant Au P'tit Machault, à la Ferme d'Héricy, à la Ressourcerie de Montereau, chez Papa Ours à Melun et prochainement à l'épicerie de Machault.

Site internet : <http://rucher-or-de-la-vallee.fr>
Tél. : 06 83 05 03 17

«En chiffres, une ruche c'est en moyenne 40 000 abeilles, une reine et jusqu'à 2 000 oeufs par jour !»



LES ABEILLES VOUS REMERCIENT !

«Nous sommes contents de pratiquer ce métier et cette passion à Machault car les gens sont très sensibles à la qualité de l'environnement. Notre miel L'Or de la Vallée rencontre un grand succès que nous devons à toutes les personnes qui nous soutiennent (agriculteurs, commerçants, municipalité, amis et voisins) mais aussi et surtout à toutes les personnes qui travaillent tous les jours pour valoriser l'environnement de Machault. À travers leur mode de consommation locale, leur main verte ou leur manque d'assiduité à l'entretien des haies et gazons, ils participent tous à offrir un environnement accueillant pour les insectes et notamment les abeilles. Cette nature donne son goût et sa qualité à notre miel mais nous offre surtout un cadre de vie des plus agréables. Continuons à valoriser notre nature machaulienne, elle est devenue rare et précieuse !».

Julien Vicaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

État civil 2019-2020

— NAISSANCES

Mia LOY CHEVREMONT née le 30/06/2019
Apolline STANKIEWIZC née le 05/01/2020
Niels PLAIT CITEZ né le 23/01/2020
Rose BOURCEAU née le 14/03/2020
Kaïs PAYET BAKAKAMANA né le 30/03/2020
Victoria VALLÉE née le 12/05/2020
Maéline PINEAU née le 29/05/2020
Kélya CHEREAU née le 03/09/2020
Iga ROZYCKI MARMET née 04/09/2020
Sofia POUZET née le 21/10/2020

MARIAGE

Ludovic FABRE et Virginie NOTTIN le 27/07/2019

DÉCÈS

Alain GRABOWSKI le 22/07/2019
Arlindo DA COSTA AMORIM le 18/09/2019
Claude BOURLIAUD née BOUVET le 02/10/2019
Michèle NAIROLE née CROIX le 10/01/2020
Françoise MOURET née BRUNET le 11/06/2020
Suzanne AUVRAY née MARQUANT le 21/10/2020

Astreinte des élus

Afin de répondre **en cas d'urgence** au besoin des habitants, des astreintes continuent d'être assurées par les élus. Nous vous rappelons les coordonnées du numéro unique à composer les week-ends et jours fériés : **06 86 69 40 09**

Numéro supplémentaire d'urgence

Gendarmerie du Châtelet-en-Brie : 01 60 69 40 16
Christian Poteau : 06 26 57 30 63

Mairie de Machault

24 rue des Trois Maillets - 77133 Machault
Tél. : 01 64 23 85 76
E-mail : mairiemachault@wanadoo.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00
Le samedi : de 10 h à 11 h 30

Nota bene : La mairie est fermée les après-midi ainsi que les samedis pendant les vacances scolaires. Pour toute urgence, vous pouvez contacter l'astreinte ou Christian Poteau.



La municipalité et la Poste (les remplaçants) vous remercient de faire un effort quant à l'identification de vos boîtes aux lettres afin de faciliter la distribution d'information et de courrier.



©Andrey Popov | Fotolia